



**GMES
AND AFRICA**



Consortium OSS-Afrique du Nord

Note conceptuelle

**Réseau d' Experts
Pour le Suivi
de la Dégradation
des Terres en Afrique**



bnetd





M. Nabil Ben Khatra
Secrétaire Exécutif de IOSS



Pr. Cheikh Mbow
Directeur Général du CSE



Dr. Abdoulaye Mohamadou
Secrétaire Exécutif du CILSS



Dr. Tidiane Ouattara,
Coordinateur du programme
GMES&Africa (CUA)



Dr. Mahama Bachir Saley
Conseiller scientifique
principal Commission
de l'Union africaine



Dr. Bonne Gina
Chef du département
Environnement et changement
climatique de la Commission
de l'océan Indien (COI)



Pr Remy Mukongo Shabantu
Expert en charge. Economique
des Etats de l'Afrique Centrale



M. Guler Erkan
UNCCD

1. CONTEXTE

La dégradation des terres et la désertification font partie des plus grands défis environnementaux du monde. L'Afrique, particulièrement vulnérable, est la région la plus gravement touchée par la dégradation des terres et la désertification, et les conditions de subsistance des populations africaines y sont directement affectées.

GMES&Africa est un programme d'Observation de la Terre, initié par la Commission de l'Union Africaine et la Commission Européenne. Il est aligné à la 7^e priorité de l'Agenda 2063 et à la Politique Spatiale Africaine, et est conçu pour répondre aux besoins croissants des pays africains en données d'Observation de la Terre (accès et utilisation), en vue d'assurer un développement durable. Au cours de la première phase (2018-2021) de sa mise en œuvre, ce programme a réuni 12 consortiums qui ont développé des applications et des services dans les domaines de l'eau et des ressources naturelles, des zones marines et côtières. La dégradation des terres a été l'un des défis ayant suscité des efforts particuliers, et des services ont été développés pour relever ce défi.

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et ses partenaires ont joué un rôle actif au cours de cette première phase en développant, à l'échelle de la région d'Afrique du Nord, un système intégré et opérationnel de suivi de la dégradation des terres - **MISLAND** (www.misland.oss-online.org), qui repose sur des normes internationales, prend en considération les spécificités de la région et capitalise les expériences passées. Ce service a été développé en réponse aux besoins des utilisateurs finaux, et a fait l'objet d'un grand intérêt dans cette région et dans d'autres parties du continent.

Face à la dégradation des terres, ne connaissant pas de limites géographiques et affectant tout le continent africain, il est évident que la mise à l'échelle d'un tel service au niveau du continent, et le considérer comme un point d'entrée unique pour le suivi de la dégradation des terres, ne peut être que bénéfique pour les institutions et les parties prenantes impliquées. Cette idée a déjà été soulevée lors du deuxième Forum Continental GMES&Africa, qui s'est tenu en décembre 2021 à Abidjan (Côte d'Ivoire), où il a été proposé de mettre à niveau et d'élargir **MISLAND North-Africa** (couvrant 6 millions de km²) à **MISLAND Africa** (couvrant 30 millions de km²). Cette proposition a été saluée par la Commission de l'Union Africaine (AUC) qui encourage fortement la fertilisation croisée et le partage des connaissances entre les différents consortiums, et qui a invité l'OSS à poursuivre la réflexion, à travers une approche participative au cours de la deuxième phase de GMES&Africa.

En partenariat avec la CUA, l'OSS a organisé en octobre 2022 à Abidjan, un atelier continental qui a réuni les représentants et les personnes ressources de l'UE, de la CNULCD, de la FAO, du CILSS, de l'ICPAC, du RCMRD, du CSE, du SASSCAL, d'AfriGEO, du JRC, du CICOS, du CSIR, de CURAT, d'AGRHYMET, de l'ABN, du BNET, du Ministère de l'Eau et des Forêts de Côte d'Ivoire, afin de réfléchir ensemble sur la pertinence de la mise en place d'un service continental de suivi de la dégradation des terres, et de convenir de l'approche à adopter pour y parvenir.

À la fin de cet atelier, **le développement d'un service de suivi de la dégradation des terres en Afrique** (y compris les îles), a été soutenu par l'Union Africaine, et adopté par les institutions participantes. La décision a été approuvée par la principale recommandation de s'appuyer sur les réalisations et les expériences réussies, en particulier l'outil MISLAND, et en considérant divers approches et modèles développés au niveau des régions et écosystèmes africains, et en créant un réseau d'experts qui appuie le développement de ce service, appelé "Réseau d'Experts" pour le Suivi de la Dégradation des Terres en Afrique.

2. VERS UN RÉSEAU D'EXPERTS POUR LE SUIVI DE LA DÉGRADATION DES TERRES EN AFRIQUE

Plusieurs institutions africaines ont adopté diverses approches pour développer leur propre système de suivi-évaluation de la dégradation/restauration des terres à différentes échelles (locales, nationales ou régionales). A l'image de ces institutions, l'OSS a développé MISLAND (lien d'accès: <http://misland.oss-online.org>) pour la région de l'Afrique du Nord sur la base d'un kit d'indicateurs harmonisés, aligné aux directives de la CNULCD, prenant en considération les spécificités de végétation, de sol et de climat de la région, et développé grâce à une approche participative.

La deuxième phase de GMES&Africa mettra l'accent sur le développement de **MISLAND-Africa**: un service de suivi de la dégradation des terres en Afrique. Un tel esprit cohésif et initiatif conduira à la mise en œuvre d'un **point d'entrée fédérateur et unique** qui fournira des services factuels, spatio-temporels pour un suivi efficace des modèles de dégradation/restauration des terres, de sensibilisation et d'une meilleure planification des interventions in situ prioritaires ou des campagnes de travail sur le terrain.

Il est clair que le succès d'une telle initiative repose fortement sur le contrôle et l'appui du « **Réseau d'Experts (RE) pour le Suivi de la Dégradation des Terres en Afrique** », conformément aux recommandations formulées à l'atelier continental d'Abidjan sur la dégradation des terres.

Ce **Réseau** assurera la coordination du processus de développement de MISLAND-Africa, tout en validant les produits que cette plateforme intégrera et publiera. Le RE est une entité collaborative ouverte en libre accès, qui s'assurera que les approches, les modèles et les indicateurs adaptés aux différentes régions africaines, sont intégrés de la meilleure façon possible.

Cette note conceptuelle définit les objectifs du Réseau, ainsi que les modalités de son opérationnalisation (opportunités et engagement, fonctionnement, adhésion, etc).

3. OBJECTIFS ET MANDAT DU RÉSEAU

3.1. À COURT TERME (PENDANT ET APRÈS LA MISE EN PLACE DE MISLAND-AFRICA)

Le RE accompagnera et appuiera le processus de développement de MISLAND-Africa, et utilisera des méthodes pertinentes, des ressources de données d'OT adaptées, et des technologies des systèmes d'information pertinentes.

L'objectif du RE est de promouvoir le dialogue et les échanges réguliers entre les parties prenantes pour une meilleure considération et valorisation des approches, des modèles et des systèmes existants de suivi de la dégradation des terres, en optimisant les données d'OT, afin de générer des produits et des services de MISLAND-Africa, à travers des approches harmonisées.

Le travail du RE mènera ainsi à la création d'une entité multi-thématique et expérimentée qui devra tester et valider les prototypes des services proposés par MISLAND-Africa, avant qu'ils ne soient publiés. Cet effort sera entrepris dans le but de s'assurer que toutes les institutions africaines profitent au mieux de « MISLAND-Africa ».

3.2. À LONG TERME (PÉRENNITÉ POST MISLAND-AFRICA)

Le concept et la vision qui ont abouti à la création du RE sont conformes aux objectifs du programme GMES&Africa, et étroitement liés aux aspirations de l'Agenda 2063.

À long terme, le RE vise à rassembler les connaissances et les initiatives se rapportant au suivi de la dégradation/restauration des terres et à la gestion durable des terres dans les pays africains, à travers les missions suivantes:

- Faciliter la diffusion des connaissances scientifiques et techniques, sensibiliser sur les bonnes pratiques de lutte contre la dégradation des terres et évaluer l'impact des pratiques de GDT;
- Appuyer les institutions/pays africains dans la conception du processus de développement/adaptation des méthodologies de suivi des indicateurs de dégradation des terres;
- Appuyer les pays africains dans la conception et la mise en œuvre des politiques et le suivi des ODD, en particulier l'ODD-15.3.1 et les aspirations de l'Agenda 2063, en particulier l'aspiration 1 « Afrique prospère basée sur la croissance inclusive et le développement durable »;
- Offrir un espace de réflexion, d'échange et de concertation entre les jeunes chercheurs et les seniors pour proposer des méthodes et des outils adaptés au contexte changeant;
- Promouvoir le développement de projets axés sur la recherche et le développement; et
- Assurer la fonction Veille&Prospective et favoriser l'intégration des nouvelles technologies émergentes dans le suivi continental de la dégradation des terres.

4. COMPOSITION DU RE

Le Réseau d'Experts pour le Suivi de la Dégradation des Terres en Afrique regroupera les 8 Consortiums de GMES&Africa (6 Consortiums travaillent sur les ressources terrestres et l'eau et 2 travaillent sur les ressources marines et côtières), ainsi que d'autres institutions et réseaux internationaux, régionaux et africains travaillant sur la dégradation et la restauration des terres.

Le RE travaillera en étroite collaboration avec l'OSS en tant qu'institution africaine en charge du développement de MISLAND-Africa, et avec la CUA en tant que conseiller stratégique.

Le RE est ouvert à tout expert travaillant sur le suivi de la dégradation des terres en Afrique. Sa composition initiale sera comme suit:

- Le Comité des Champions-Leaders
- Le Comité de Sensibilisation

Le Bureau de Coordination du Réseau d'Experts pour le Suivi de la Dégradation des Terres en Afrique (BCRE) sera établi avec la représentation de toutes ces parties prenantes (détail dans la section 8).

5. CHAMP D'APPLICATION

Le Réseau couvrira toutes les régions d'Afrique, y compris les îles.

Le RE peut être considéré comme un cadre de dialogue périodique, qui permettra aux experts travaillant sur le suivi de la dégradation des terres en Afrique, d'échanger leurs expériences, partager les connaissances et les bonnes pratiques. Les réunions se tiendront trimestriellement à partir de mars 2023.

6. SIÈGE SOCIAL DU RE

Le RE sera basé à l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS), à Tunis - Tunisie. Les travaux seront coordonnés par un comité de coordination restreint nommé par les membres, sous la supervision de la CUA.

7. OPPORTUNITÉS POUR LES MEMBRES DU RÉSEAU

L'adhésion au RE permettra aux experts membres de:

- Faire connaître leurs articles, expériences et produits à travers les canaux de la CUA/Consortiums, et la plateforme d'échange qui sera développée début 2023;
- Disposer d'un cadre de partage et de développement de leurs idées de projets valorisant les ressources basées sur l'OT pour le suivi de la dégradation des terres;
- Promouvoir leur propre expertise au profit des pays et institutions africaines;
- Accéder à la base de données des experts de la CUA/Consortiums;
- Partager et enrichir leurs connaissances à travers des débats et des discussions de haut niveau dans un cadre régional (Afrique du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Sud) et continental;
- Bénéficier d'un éventuel appui de GMES&Africa pour participer à des événements scientifiques et techniques régionaux et internationaux, et représenter le RE lors d'événements régionaux et internationaux;
- Partager les opportunités d'expertise en matière d'OT et de gestion des ressources naturelles.

8. OPÉRATIONNALISATION ET FONCTIONNEMENT DU RE

8.1. SELECTION ET MISE EN PLACE D'UN COMITÉ DE COORDINATION

Un Comité de Coordination, composé d'experts africains en suivi de la dégradation des terres, incluant la communauté scientifique et technique de toutes les régions d'Afrique a été identifié (OSS+CSE+ICPAC+RCMRD). Ce Comité devrait:

- Etablir son règlement intérieur;
- Valider l'adhésion des autres membres;
- Affiner les modalités de fonctionnement du RE (outils réglementaires, statuts, règlement intérieur, etc.) et plans de travail;
- Valider les documents proposés pour développer MISLAND-Africa et alimenter le portail fédérateur qui en résulte pour le suivi de la dégradation des terres en Afrique;
- Produire des notes d'analyse sur des thèmes d'intérêt.

Le Comité travaillera en étroite collaboration avec une équipe technique de l'OSS, dédiée au suivi et à l'animation de la plateforme MISLAND-Africa.

Le réseau est placé sous l'égide de la CUA.

8.2. ESPACE D'ÉCHANGE ET AGENDA DES ACTIVITÉS DU RÉSEAU

Les membres du RE auront accès à une plateforme en ligne, mise en place par l'OSS, qui servira de cadre d'échange et de concertation. Des réunions régulières (physiques ou virtuelles) seront organisées pour discuter, si nécessaire, des questions ou thèmes pertinents.

9. COMMENT FAIRE PARTIE DU RÉSEAU D'EXPERTS

Le RE est ouvert aux professionnels impliqués dans la GDT, la surveillance de l'environnement, la communauté scientifique et technique (gestion de l'environnement et des ressources naturelles, agences de l'eau, institutions nationales/régionales travaillant sur la dégradation des terres et la restauration et la gestion des ressources en sols, universités, ONG, consultants, étudiants, etc.), ayant des références pertinentes dans leurs domaines d'expertise.

Pour devenir membre du RE, les personnes intéressées doivent fournir un dossier d'adhésion composé de:

- Un formulaire de candidature dûment rempli, daté et signé (à développer).
- Un Curriculum Vitae du demandeur au format téléchargeable via le lien <http://projet.oss-online.org/jin/index.html#>.
- La Charte du RE, suivie de la mention « Lue et Approuvée » (à développer).

Une fois les conditions remplies par le demandeur, l'adhésion est approuvée par le Comité de Coordination du Réseau.

10. FINANCEMENT

Aucun engagement financier de quelque nature que ce soit n'est attaché à cette Charte. La participation aux activités du Réseau est volontaire et ne donne droit à aucune rémunération de quelque nature que ce soit.

11. CESSATION D'ADHESION

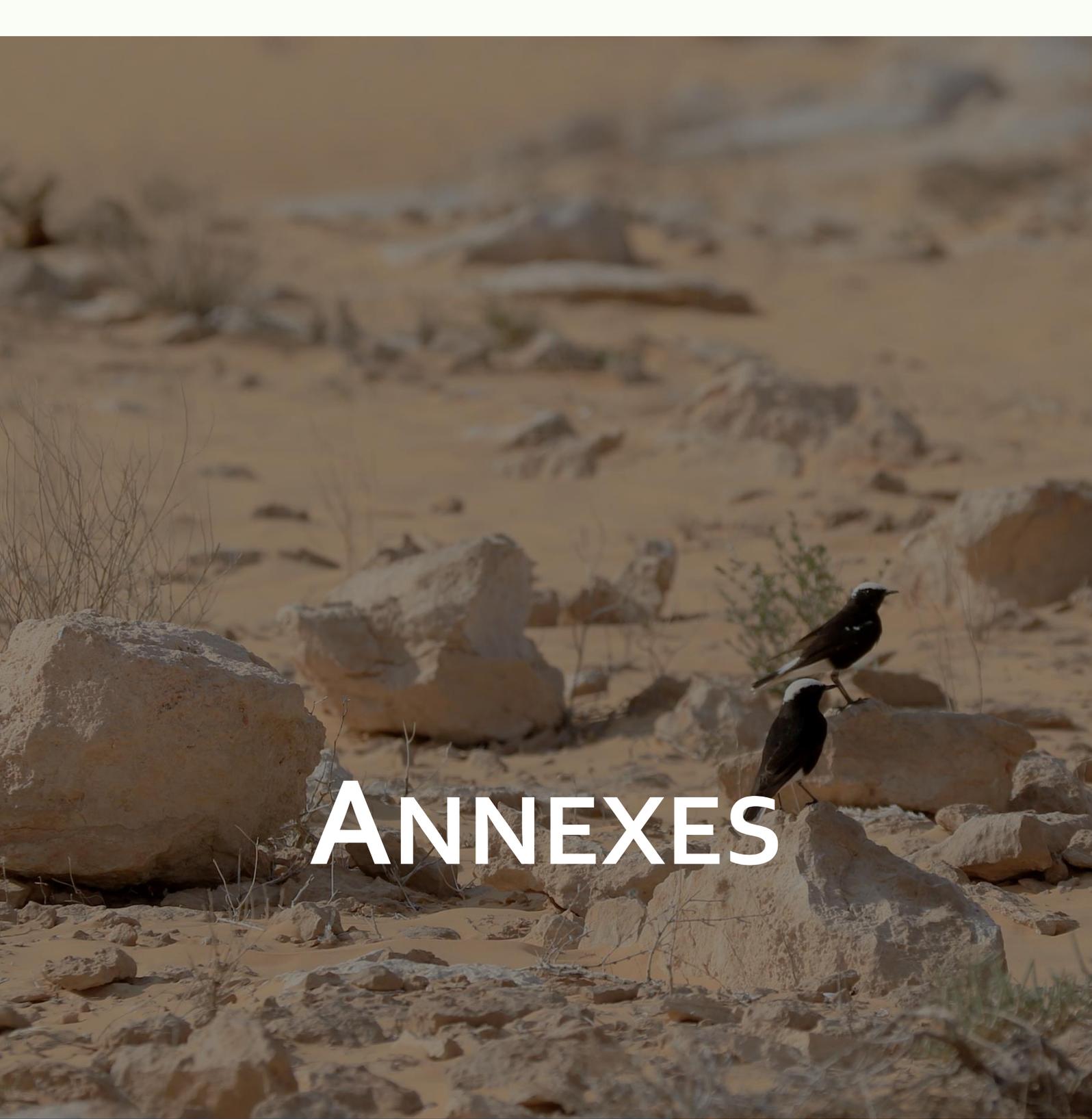
Tout membre du Réseau peut partir à tout moment sur simple demande auprès du Comité de Coordination.

L'adhésion peut également être résiliée en cas de faute grave.

Le Comité de Coordination, l'OSS et la CUA se réservent le droit de déterminer ce qui constitue une faute grave, et ont le pouvoir discrétionnaire de décider.

Le Comité examinera la liste des experts tous les deux ans, et se réserve le droit d'exclure des membres totalement inactifs.

(Annexes ci-dessous !)

A photograph of a desert landscape with two birds perched on a rock. The birds are dark with white heads. The background is a sandy, rocky desert with sparse vegetation. The word "ANNEXES" is overlaid in large white letters.

ANNEXES

ANNEXE 1 - CHARTE DU RÉSEAU D'EXPERTS POUR LE SUIVI DE LA DÉGRADATION DES TERRES EN AFRIQUE

- **Etant donné** que plusieurs régions africaines sont concernées par la dégradation des terres et, connaîtront une exacerbation de ce phénomène;
- **Compte tenu** de l'importance des atouts de l'Observation de la Terre et des technologies géospatiales, en particulier pour le suivi et l'évaluation des hotspots de dégradation et de restauration des terres;
- **Compte tenu** de la forte disponibilité, de la rentabilité et de la pertinence de l'utilisation de ces données d'OT dans le contexte du suivi de la dégradation des terres, comme indiqué dans les lignes directrices de la CNULCD sur les bonnes pratiques et les normes internationales de rapportage sur l'ODD-15.3.1;
- **Convaincu** que l'échange de connaissances et d'expériences entre les acteurs impliqués dans la valorisation des technologies d'OT et la gestion des ressources naturelles, dans une approche intégrée, peut efficacement contribuer à proposer des solutions appropriées à la problématique du suivi et de la gestion de la dégradation des terres en Afrique;
- **Sur la base** des messages clés et des recommandations du deuxième Forum Continental de GMES&Africa tenu en décembre 2021 à Abidjan, où il a été proposé de s'appuyer sur les réalisations et les expériences réussies de la phase 1 du projet, en particulier la mise à niveau et l'extension de l'outil de **Suivi des Services Intégrés pour la Dégradation des Terres (MISLAND)**, développé par le Consortium Afrique du Nord et ses partenaires, lors de la première phase;
- **Sur la base** des recommandations et de la feuille de route de l'atelier continental sur « le suivi de la dégradation des terres en Afrique », organisé par l'OSS en partenariat avec la CUA, en octobre 2022 à Abidjan, et qui a réuni dans un cadre synergique des représentants et des personnes ressources de l'UE, de la CNULCD, de la FAO, du CILSS, de l'ICPAC, du RCMRD, du CSE, du SASSCAL, de l'AfriGEO, du JRC, du CICOS, du CSIR, du CURAT, de l'AGRHYMET, de l'ABN, du BNET, du Ministère de l'Eau et des Forêts de Côte d'Ivoire, et qui a conduit à l'approbation de la décision de développer "MISLAND-Africa" - un service de suivi de la dégradation des terres en Afrique (y compris les îles), en tenant compte des spécificités des régions africaines;
- **Vu les statuts de l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) et de l'Union Africaine (UA);**

L'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS) met en place une plateforme d'échange dénommée « Réseau d'Experts pour le Suivi de la Dégradation des Terres en Afrique », régie par la présente Charte.

Les opportunités suivantes sont offertes aux membres du RE:

- Faire connaître leur travail et leurs produits à travers la plateforme de Réseau, les canaux de la CUA et les différentes institutions impliquées dans la mise en œuvre de GMES&Africa;
- Disposer d'une plateforme pour développer et partager leurs idées de projets valorisant les ressources basées sur l'OT pour le suivi de la DT;
- Promouvoir leur propre expertise au profit des pays africains;
- Accéder à la base de données des experts de la CUA (et d'autres institutions);

- Partager et enrichir leurs connaissances à travers des débats de haut niveau dans un cadre régional (Afrique du Nord, de l'Est, de l'Ouest, du Sud) et continental;
- Bénéficier d'un éventuel appui de GMES&Africa pour participer à des événements scientifiques et techniques régionaux et internationaux, et représenter le RE lors d'événements régionaux et internationaux;
- Partager les opportunités d'expertise en matière d'OT et de gestion des ressources naturelles.

Toute personne qui rejoint le RE s'engage à:

- Contribuer régulièrement aux échanges et aux débats (virtuels ou physiques) du Réseau;
- Contribuer au renforcement de la base documentaire de la plateforme d'échange (publications);
- Ne pas publier sciemment des informations ou des liens vers des informations fausses et/ou diffamatoires;
- Partager avec ses confrères des informations concernant les forums/événements auxquels elle contribue ou participe, et qui sont en adéquation avec les objectifs et les missions du Réseau;
- Contribuer au rayonnement du Réseau en véhiculant les messages clés;
- Participer activement aux événements organisés par le Réseau (Table ronde, Side-event, etc.), lors des rencontres régionales ou internationales auxquelles elle prend part, physiquement ou à distance;
- Assurer une mise à jour régulière de ses références sur la plateforme d'échange [à mettre en place] (adresse, fonction/activité, liste des publications, etc.);
- Accepter que son adhésion et sa participation aux activités du Réseau ne soient pas à but lucratif;
- Eviter les débats religieux ou politiques dans le cadre des activités du Réseau;
- Éviter toute pratique ou conduite illicite pouvant porter atteinte à l'image du Réseau;
- Reconnaître que le Comité de Coordination, l'OSS et la CUA, ont le pouvoir discrétionnaire de régler les activités du RE.

Cette Charte est un document évolutif, et doit être adaptée si nécessaire.

ANNEXE 2 – FORMULAIRE D'ADHÉSION



Réseau d'Experts pour le Suivi de la Dégradation des Terres en Afrique

FORMULAIRE D'ADHÉSION

Je, soussigné,, ayant pris connaissance de la charte du RE sur le « Suivi de la Dégradation des Terres en Afrique », soumetts par la présente ma demande d'adhésion, et m'engage à respecter toutes les dispositions de la Charte si ma candidature est retenue.

Informations personnelles du demandeur

Nom et Prénom:

Qualification (diplôme et spécialité):

Fonction:

Organisation:

Adresse:

Code postal, Ville, Pays:

Téléphone (y compris le code international du pays):

E-mail:

Skype:

Affiliation à un autre réseau professionnel?

Si oui, nom et domaines d'intervention du réseau:

Renvoyez le formulaire de demande d'adhésion dûment rempli à l'adresse boc@oss.org.tn, en joignant les documents suivants:

- Un Curriculum Vitæ du demandeur au format téléchargeable via le lien <http://projet.oss-online.org/jin/index.html#> ;
- La Charte du Réseau avec la mention "Lue et Approuvée".

Fait à _____, le _____ 2023.

Signature: